

Après un premier contact téléphonique, votre bulletin d'inscription devra nous être

renvoyé sans tarder. Votre réservation ne deviendra officielle qu'après le versement de l'acompte légal, soit 50 € par personne adulte sur le compte n° BE03 0016 6802 0484 délivré au nom de ASBL Vers l'Avenir en mentionnant les dates ou périodes de réservation souhaitées. Et ce, dans les quinze jours de la réservation. Après ce délai, la réservation devient nulle et non avenue.

LE SOLDE DE VOTRE SEJOUR DEVRA ETRE REGLE DANS LES DEUX JOURS DE VOTRE ARRIVEE.

La priorité sera donnée aux personnes qui sollicitent un séjour complet ; séjour minimum: deux jours complets.

TARIF ADULTES 01/10/2019	PRIX PAR JOURNEE COMPLETE	SEJOUR COMPLET (14 jours de présence)
	42 €	500 €

Prix des enfants :

* Jusque 2 ans : gratuit *Dès 2 ans et jusque 11 ans : 50 % *Dès 12 ans : 100 %
par rapport au prix appliqué aux parents

Recommandations :

- Utilisation du parking intérieur : 2,5 €/jour. Le même tarif est d'application pour les visiteurs. L'ASBL ne peut être tenue responsable des dégâts occasionnés aux véhicules pendant le séjour.
- Pour le séjour, si possible vous munir de draps. Informez vous sur la composition des chambres. Il vous sera néanmoins possible d'en louer à concurrence de 6 €.
- Une caution de 10 € sera demandée à la prise des clés. Cette caution sera rendue le jour du départ et après nettoyage complet de la chambre. Il vous est possible de faire nettoyer celle-ci par notre service d'entretien à concurrence de 8 ou 10€ (suivant le type de chambre).
- Les chambres doivent être libérées pour 10 heures. Les clefs seront disponibles à 16 heures.
- Veuillez respecter les heures des repas : déjeuner 8h30' - 9h30' (plus de déjeuner après 9h45')
dîner 13h00,
souper 19h00.
- Veuillez nous signaler tout problème de dégradation constaté dans votre chambre.
- En cas de désistement de dernière minute, l'acompte ne sera pas remboursé sauf cas de force majeure (CM)
- Lors de votre séjour, la période réservée sera intégralement due et non remboursable.
- Les repas non pris au centre ne seront pas déduits.
- **Les chiens sont interdits dans les restaurants et le bar. Pour leurs besoins, veuillez emprunter le chemin le plus court vers l'extérieur de la propriété. Ils ne peuvent en aucun cas être en liberté dans l'enceinte du Centre.** Le propriétaire sera tenu pour seul responsable en cas d'accident. Il est interdit d'employer la vaisselle du Centre pour nourrir vos animaux.
- Le prix de la pension pour animaux est fixé à 3€ par jour avec un minimum de 10 €.

Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur des bâtiments.

Dates limites avec priorité pour les inscriptions des professeurs
et du personnel des écoles provinciales, ainsi que les enfants mariés :

Pour Pâques : le 31 janvier de l'année
Pour juillet et août : le 31 mars de l'année

Toutes précisions ou renseignements complémentaires peuvent être obtenus via le site
www.centrehiernaux.com